



# Tous ensemble pour le réseau public des Écoles d'art

1er février 2017





## **Communiqué de presse**

### **Tous ensemble pour le réseau public des Écoles d'art**

*Face à une campagne de presse mettant en cause des négociations ministérielles sur le statut des professeur-e-s des écoles nationales supérieures d'art – ce qui n'avait pas eu lieu depuis 14 ans – nos deux organisations syndicales, impliquées dans ce chantier, souhaitent éclaircir certaines allégations découvertes dans différents médias.*

*Les auteur-e-s des articles citant nos luttes n'ayant pas souhaité vérifier les positions de l'équipe de négociation que nous avons constituée depuis 2 ans et demi, nous devons en effet rétablir certains faits.*

*Ce dossier a été porté légitimement par nos organisations représentatives et majoritaires à elles deux au sein du ministère de la Culture et par les élu-e-s du corps d'État des professeur-e-s des écoles nationales supérieures d'art devant leur « patron » qui se trouve être le ministère de la Culture. Qui n'a pu que constater l'impasse dans laquelle se trouvait la carrière des professeur-e-s encadrée par un statut devenu obsolète, ne prenant pas en compte les nouveaux défis à relever qu'entraînent le développement de la recherche et la création de diplômes de 3<sup>e</sup> cycle et la démographie du corps.*

*Nous avons donc obtenu, non sans difficultés, que le ministère de la Culture prennent des mesures urgentes afin de faire avancer les droits des personnels qui nous ont élu-e-s pour cela. D'autant plus qu'un chantier de rénovation des carrières de catégorie A était lancé au sein de la fonction publique.*

*Nous sommes bien conscient-e-s que des travaux tout aussi légitimes sur le corps similaire existant sur le versant territorial n'avancent guère depuis 15 ans. Les avancées obtenues sur le versant État ne peuvent que rendre plus nécessaire le déblocage de la situation des écoles territoriales qu'il n'a jamais été question d'exclure des discussions sur les sujets communs. Et c'est peut-être cela qui dérange le plus !*

*Il y a une réalité indépassable à ce jour : les écoles d'État et les écoles d'art territoriales n'ont pas le même employeur et n'évoluent pas dans les mêmes structures administratives. Ce qui n'est pas nier les causes communes mais révéler la complexité du dossier. À preuve du contraire, ce sont bien les employeurs territoriaux qui bloquent les évolutions statutaires des personnels territoriaux, point jamais relevé par les rédacteurs de divers articles publiés récemment dans lesquels apparaissent un grand nombre d'erreurs, des chiffres faux, des annonces de réunions inconnues, des confusions de toutes sortes.*

*Concernant les liens entre les écoles nationales d'art et l'enseignement supérieur, il n'a jamais été demandé que les premières quittent le Ministère de la Culture et de la Communication pour rejoindre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche mais qu'elles soient dotées des moyens nécessaires pour mener leurs missions et renforcer la reconnaissance des diplômes délivrés comme relevant de l'enseignement supérieur et non d'un enseignement technique post-bac. Il n'a jamais été question de dissoudre les écoles d'art dans l'université mais de pouvoir construire des projets d'égal à égal.*

